

DÉSODO 495

**PUISSANT DÉSODORISANT DÉSINFECTANT CONCENTRÉ RÉMANENT
CONFORME AUX NORMES EUROPÉENNES E.N. 1040 POUR L'ACTIVITÉ BACTÉRICIDE
ET E.N. 1275 POUR L'ACTIVITÉ FONGICIDE (Candida albicans)**

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : liquide
Densité : 0,90 +/- 0,01
Odeur : pin
Couleur : jaune paille
pH : sans
Point éclair : 50°C (vase clos)
Composés actifs biocides :
 Propane-2-ol : 6 gr/Kg.
 Chlorure de didécyldiméthylammonium : 15 gr/Kg.



PROPRIÉTÉS

DÉSODO 495, de par sa formule ultra-concentrée, supprime instantanément les odeurs désagréables.

Avantages : effet désodorisant très puissant accompagné d'une désinfection bactéricidie et fongicide. Pouvoir rémanent très important : 3 heures à 0,1 %, 1 à 2 jours à 1 % dans un local vide-ordures.

Domaines d'utilisation : spécialement conçu et recommandé pour utilisation en balayeuse de rues, composition idéale pour les rues piétonnes, lieux publics, poubelles, vide-ordures, cuvettes de WC, douches, salles de réunion, vestiaires, etc...

Utilisation de DÉSODO 495 suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS SELON ENCRASSEMENT	MODE D'EMPLOI
Bactéricide.	De 1 à 3 % dans de l'eau.	En manuel, en trempage, en pulvérisation, en nébulisation. Nota : dilution à 1% maximum en nébulisation.
Fongicide.	3 % dans de l'eau.	En manuel, en trempage, en pulvérisation.
Désodorisante.	De 0,1 % à 1 % dans de l'eau.	Dans le réservoir de la balayeuse de rue, ajouter 1 Litre de DÉSODO 495 pour 800 à 1000 Litres d'eau.

Biodégradabilité : l'agent de surface non ionique présent dans la formulation est conforme au règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents : biodégradabilité primaire au moins de 80 %; biodégradabilité finale (minéralisation) au moins de 60 %.



ACTIVITÉ BACTÉRICIDE :

DÉSODO 495, conforme à la norme Européenne E.N. 1040, est efficace à partir du dosage de 1 % pour un temps de contact minimum de 5 minutes sur les bactéries suivantes : Pseudomonas Aeruginosa, Staphylococcus Aureus.

ACTIVITÉ FONGICIDE :

DÉSODO 495, conforme à la norme européenne E.N. 1275, est efficace à partir du dosage de 3 % pour un temps de contact minimum de 5 minutes sur le champignon suivant : Candida Albicans.

Recommandations : éviter le contact avec la peau. Port de gants de protection recommandé. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Conserver dans un local frais et ventilé à une température comprise entre 5°C et 30°C à l'abri des rayons solaires directs, de l'humidité, de toute source d'étincelles ou d'ignition. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Conformément à l'arrêté du 19 mai 2004 relatif au contrôle de la mise sur le marché des substances actives biocides, ne pas réutiliser l'emballage. Consulter les instructions portées dans la fiche de données de sécurité pour son élimination. La date de péremption de 3 ans est portée sur chaque étiquette. Produit strictement réservé à un usage professionnel. Type de produit TP 2 (désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux).

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.